

La Roue libre de Thau

Conseil d'administration
26 novembre 2020 par visioconférence

Présents CA

- Jeanne-Marie Beaufreton
- Fred Passicot
- Daniel Rigaud
- Steeve Serrie
- Jean-Pierre Van Vooren
- Madeleine Verger
- Océane Vigouroux

Excusée

- Patricia Pharamond

Ordre du jour

1. Les ateliers de réparation
2. Point sur la trésorerie
3. La balade du dimanche 6 décembre
4. La préparation de l'AG 2021

1. Les ateliers de réparation

Rappels

- **Sète** : local Effia à la gare, des demandes de subvention ont été adressées à l'agglomération, au Département et à la Région à hauteur de 4 000 € pour chaque collectivité afin d'obtenir (en théorie) 12 000 € coût de la redevance demandée par Gares & Connexions.
- La Palanquée nous propose un abri dans la cour de l'ancien conservatoire de musique pour loger nos outils et animer un atelier, un projet de vélo-école pour adultes pourrait bénéficier d'un financement au titre du Contrat de Ville.
- **Frontignan** : nous avons visité un local associatif place Jean Jaurès avec Loïc Linarès qui nous propose de le partager avec les autres associations occupantes.
- **Montbazin** : projet d'appui à la création d'un atelier (avec Bob Giraud et Luc Artières)

Sur Sète, Paul indique qu'il a repris contact avec Inès L'Hénoret qui avait l'intention d'organiser une réunion avec un élu. Pas de proposition pour le moment.

Sur Frontignan, Fred n'a pas plus d'information sur le local associatif.

Sur le local en gare de Sète géré par le comité d'activités sociales inter-entreprises (CASI) de la SNCF, Daniel Burette a relancé l'idée de solliciter la CASI de Toulouse. Fred repart à la chasse aux informations auprès de la CASI de Montpellier et de Toulouse.

2. Point sur la trésorerie

Madeleine apporte des précisions sur la trésorerie. Suite au jugement du Tribunal administratif du 30 juin dernier, la ville de Sète a crédité le compte de la Roue libre de Thau de la somme due de 250 €. L'association dispose d'une trésorerie de 2 300 €.

Steeve indique que l'association devrait en principe bénéficier d'une aide de 150 € de la part de la ville de Frontignan, somme qu'elle alloue aux associations de la ville.

3. La balade du 6 décembre : Bouzigues

La proposition de reprendre les balades du 1er dimanche du mois, notamment le dimanche 6 décembre, fait l'objet d'un échange entre ceux qui rappellent que les sorties collectives et les sports en groupe restent interdits et ceux qui estiment qu'il s'agit d'une sortie autorisée au titre de la « promenade » ou de « l'activité physique ». Ce sont des motifs autorisés par les nouvelles règles du confinement (3 heures - rayon de 20 km).

La destination proposée est Bouzigues.

4. Assemblée générale 2021

En cette fin d'année, se pose la question de la préparation de la prochaine AG 2021 de l'association.

Daniel propose de faire évoluer la gouvernance de l'association en mobilisant un « second cercle » d'adhérents qui vienne compléter le premier cercle représenté par le conseil d'administration. Ce second cercle permettrait d'élargir et de donner des responsabilités au-delà des seuls membres du CA.

Paul et Jeanne-Marie sont favorables à cette proposition en indiquant que ce pourrait être des cercles thématiques, par exemple autour de l'atelier (où sont déjà impliqués plusieurs adhérents). Se pose également la question du renouvellement du conseil d'administration dont les statuts précisent qu'il est renouvelé chaque année par moitié.

Les actuels membres du CA doivent dire s'ils souhaitent se représenter pour 2021.

La date proposée pour la tenue de l'AG est mi-février 2021 sans doute dans une autre ville que Sète, par exemple Frontignan ou Montbazin.

La réunion se termine sans fixer de date de réunion pour décembre.